

# Pour sauver l'école, la municipalité tente d'y attirer les enfants des autres communes

En perte d'élèves, l'école Maurice Carême est menacée par la suppression d'une classe en septembre, et même à plus long terme, si la tendance se poursuit. Contre cela, le conseil municipal veut tenter d'y attirer les autres communes déléguées.

Lors du dernier conseil municipal des Monts d'Aunay, tenu lundi 9 décembre, l'avenir de l'école Maurice Carême, au Plessis-Grimoult, a occupé une place centrale. Plusieurs parents d'élèves de l'établissement étaient même présents afin d'écouter la délibération des conseillers qui concernait ce sujet.

Tout d'abord, un peu de contexte. Cette année, 69 élèves ont fait leur rentrée au sein des quatre classes de cette école. Un chiffre en nette baisse, « **alors que l'Éducation Nationale en attend au moins 80 pour ce nombre de classes** », a précisé la maire, Christine Salmon, aux autres conseillers. Celle-ci a ensuite ajouté s'être entretenue avec une inspectrice de l'académie à ce sujet, afin d'essayer de lutter contre la suppression de classe qui se profile pour septembre 2025, si la courbe d'évolution du nombre d'élèves ne s'inverse pas. « **L'inspectrice n'a pas encore d'éléments pour l'instant. Ce qui est sûr, c'est que nous avons la volonté de conserver les quatre classes, et éviter le triple niveau.** »

## « Promouvoir » l'école auprès des parents

Pour cela, la municipalité s'est engagée dans une nouvelle stratégie : faire en sorte de « **promouvoir l'école pour donner envie de la rejoindre** ». Et cette promotion, elle s'adresse tout d'abord aux habitants du Plessis-Grimoult, de Campandré-Valcongrain, de Danvou-la-Ferrière et de Roucamp, soit les quatre communes déléguées qui dépendent de cette école. Mais à laquelle certains peuvent préférer les écoles d'Aunay-sur-Odon. « **Quand on veut conserver un service, il faut que la population joue le jeu** », a fait valoir l'édile. « **Chaque année, des demandes de dérogation sont faites dans les quatre communes affiliées. Et il y en a que nous ne pouvons refuser, car la loi l'exige.** »

## Ouverture aux autres communes déléguées

Pour tenter d'aller à contre-courant de cette tendance, les conseillers ont donc pris le problème dans l'autre sens: si la situation des quatre communes précédemment nommées ne change pas, restant affiliées à l'école du Plessis, ils ont décidé «d'assouplir» la sectorisation d'Aunay-sur-Odon, Bauquay et Ondefontaine, toujours en faveur de cette même école.

Il devient ainsi plus facile pour les habitants de ces trois dernières communes d'y inscrire leurs enfants, si cela les arrange davantage, dans la mesure où cette inscription ne nécessiterait pas transport scolaire. Car, pour rappel, c'est la Région qui est en charge de cet aspect. **« En cas de besoin, la commune étudiera toute proposition à proposer à la Région, mais on ne peut pas faire de promesses sur des changements d'arrêts de bus. »**

Reste désormais à savoir si cette évolution va porter ses fruits à moyen et long terme. **« On montre ainsi qu'on veut soutenir cette école, où tout est fait pour un bon suivi de l'enfant de la petite section au CM2. Il faut qu'on arrive à montrer que ce n'est pas parce que c'est une école à la campagne qu'on n'y fait rien »,** a conclu la maire.

Nathan BLOUIN



L'école Maurice Carême accueille 69 élèves cette année.